



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22174>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **25-22174**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Nettoyage des espaces publics et des voiries

Description : Nettoyage des espaces publics et des voiries

Identifiant de la procédure : 6d3fe22b-abd7-428e-8e5f-6d1015c98c5e

Avis précédent : 0ce98f94-7217-42bc-87fe-c7f226921ac0-01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : Le pouvoir adjudicateur accepte les offres dématérialisées

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90600000 Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 Enlèvement des graffitis et affiches sauvages

Description : Enlèvement des graffitis et affiches sauvages. Les prestations sont détaillées au dossier de consultation librement accessible sur le profil d'acheteur achatpublic.com.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90600000 Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible 3 fois par périodes d'1 an, par reconduction expresse. Montants contractuels : pas de montant minimal, montant maximal 30 000 euros HT par an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du

lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 Balayage mécanique et nettoyage des parcs d'activités et espaces publics

Description : Balayage mécanique et nettoyage des parcs d'activités et espaces publics. Les prestations sont détaillées au dossier de consultation librement accessible sur le profil d'acheteur <https://www.achatpublic.com>.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible 3 fois par périodes d'1 an, par reconduction expresse. Montants contractuels : pas de montant minimal, montant maximal 50 000 euros HT par an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Centre Essonne

Description : Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Centre Essonne. Les prestations sont détaillées au dossier de consultation librement accessible sur le profil d'acheteur <https://www.achatpublic.com>.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible 3 fois par périodes d'1 an, par reconduction expresse. Montants contractuels : pas de montant minimal, montant maximal 50 000 euros HT par an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis

d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Seine Essonne Sénart

Description : Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Seine Essonne Sénart. Les prestations sont détaillées au dossier de consultation librement accessible sur le profil d'acheteur <https://www.achatpublic.com>.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible 3 fois

par périodes d'1 an, par reconduction expresse. Montants contractuels : pas de montant minimal, montant maximal 50 000 euros HT par an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Grigny

Description : Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Grigny. Les prestations sont détaillées au dossier de consultation librement accessible sur le profil d'acheteur <https://www.achatpublic.com>

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90610000 Services de voirie et services de balayage des rues

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible 3 fois par périodes d'1 an, par reconduction expresse. Montants contractuels : pas de montant minimal, montant maximal 100 000 euros HT par an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis

d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 Propreté et salubrité des espaces publics Grand Paris Sud

Description : Propreté et salubrité des espaces publics Grand Paris Sud

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90600000 Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2025. Il est reconductible 3 fois par périodes d'1 an, par reconduction expresse. Montants contractuels : pas de montant minimal, montant maximal 1 000 000 euros HT par an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :**Type :** Prix**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles**Organisation qui signe le marché :** Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart**Section 6 - Résultats****Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 4,720,000 Euro**

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HTP SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024M050-01

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 171,012 Euro

L'offre a été classée : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024M050-01

Titre : Enlèvement des graffitis et affiches sauvages sur le patrimoine de Grand Paris Sud

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : Offre groupement ESV / SEMAER - Lot 2

Chef de file du soumissionnaire : EUROPE SERVICES VOIRIE

Nom officiel : SEMAER, SEMAER, EUROPE SERVICES VOIRIE

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024M050-02

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 648,518 Euro

L'offre a été classée : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024M050-02

Titre : Balayage mécanique et nettoyage des parcs d'activités et espaces publics

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SEMAER

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024M050-03

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 1,850,292 Euro

L'offre a été classée : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024M050-03

Titre : Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Centre Essonne

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EUROPE SERVICES VOIRIE

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024M050-04

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 1,830,000 Euro

L'offre a été classée : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024M050-04

Titre : Nettoyement des voiries et des espaces publics secteur Seine Essonne Sénart

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : Offre groupement SEMAER / COLAS - Lot 6

Chef de file du soumissionnaire : SEMAER

Nom officiel : SEMAER, SEMAER, COLAS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : 2024M050-06

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 4,000,000 Euro

L'offre a été classée : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024M050-06

Titre : Propreté et salubrité des espaces publics de Grand Paris Sud

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/12/2024

Date de conclusion du marché : 21/01/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs-Élysées BP 62

Ville : Evry-Courcouronnes Cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles Cedex

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 13920540

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : HTP SAS

Numéro d'enregistrement : 3789276900168

Adresse postale : 189 rue d'Aubervilliers

Ville : Paris

Code postal : 75018

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : EUROPE SERVICES VOIRIE

Numéro d'enregistrement : 43975982000020

Adresse postale : 6 rue de la Bièvre ZAC les Aunettes

Ville : Evry-Courcouronnes

Code postal : 91000

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0004

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SEMAER

Numéro d'enregistrement : 97320231000031

Adresse postale : Ecosite de Vert-le-Grand

Ville : Vert-le-Grand

Code postal : 91810

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0003, LOT-0006

8.1 ORG-0006

Nom officiel : COLAS FRANCE

Numéro d'enregistrement : 32933888304007

Adresse postale : 121 rue Paul Fort

Ville : Montlhéry

Code postal : 91310

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0cc61e21-b78b-47aa-a723-54310cf02003 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/02/2025 à 10:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2025